

PROVINCES

provinces.union@sonapresse.com

Komo-Océan : budget primitif 2023 en nette augmentation

Prosper Sax NZE BEKALE
Libreville/Gabon

Le conseil départemental du Komo-Océan (CDKO) était dernièrement en session ordinaire. Trois points étaient inscrits à l'ordre du jour. Il s'agit notamment de l'adoption du budget primitif exercice 2023, le foncier et la liquidation de la barge. Cette session a vu la présence non seulement du député de cette localité, Adrien Nkoghe Essingone, des représentants des tutelles administrative et financière, mais également des auxiliaires de commandement des deux cantons que compte cette contrée.

Concernant le budget, qui a été présenté par le président du CDKO, Jean-Joël Endamne Biyoghe, il a été fixé et adopté en recettes et en dépenses à 310 428

081 francs CFA. Un montant qui a reçu à l'unanimité le quitus des conseillers départementaux. Il en fut de même des deux autres délibérations soumises par le bureau du conseil départemental. À la satisfaction du président de l'institution, qui a félicité le collège des conseillers départementaux pour la célérité ayant prévalu tout au long des travaux. "Il faut retenir que le budget, est en nette augmentation de 9 743 008 francs CFA, comparativement à celui de l'année 2022. Il faut aussi préciser que le CDKO a 15 conseillers dont un décédé, militant du Bloc démocratique des chrétiens (BDC) non remplacé jusqu'à ce jour. Sur la délibération de la barge, il s'agit de déclasser ce bien du patrimoine du CDKO, car faisant partie des épaves qui jonchent la corniche de Port-Gentil, dont la



Session du Komo-Océan sur le vote du budget primitif 2023

marine marchande mène à ce jour un plan de déguerpissement, l'épave ne pouvant plus servir ni être reconditionnée", a souligné

M. Endamne Biyoghe. Pour conclure, le préfet du Komo-Océan, Hubert Diossé Angoue Nguema, a exhorté les

conseillers départementaux réunis, à œuvrer pour les décisions qui participent au bien-être des populations.

Oyem : le procureur général exhorte magistrats et greffiers au professionnalisme



La Cour et les officiels au sortir de l'audience solennelle de la rentrée judiciaire 2022-2023.

E.EBANG MVE
Oyem/Gabon

MARKUÉE par l'installation des magistrats et greffiers promus et affectés, l'audience solennelle de rentrée judiciaire d'Oyem, a eu lieu le 4 novembre dernier au tribunal de première instance du chef-lieu de la province du Woleu-Ntem. À cette occasion, le premier président près du parquet général (PG) d'Oyem, Jean-Marie

Tebangoye, et le président de Chambre, Christ Noël Mangono Mambili, ont pris officiellement leurs charges. Président de Chambre à la Cour d'appel judiciaire d'Oyem, Jean Bedel Mousodou Boussougou, a saisi cette occasion pour attirer l'attention du premier président promu, sur la "forte tendance" observée chez certains de ses collaborateurs à porter à bout de bras des préoccupations extrajudiciaires dans les procédures.

Au point, parfois, de gêner la bonne marche de la justice. Il a aussi dénoncé la lenteur administrative observée dans le traitement des dossiers des justiciables. "L'autre phénomène, c'est la paresse de certains d'entre nous, qui font finalement de leurs cabinets, des mouiroirs des procédures, soit en ne respectant pas les délais légaux de traitement, soit en négligeant simplement les devoirs de leurs charges", a fustigé le haut magistrat.

Dans ses réquisitions, le procureur général près la Cour d'appel judiciaire d'Oyem, Rufin Dikoumba, a justifié les lourdeurs dans les rendus des décisions de justice, par l'insuffisance des moyens matériels, roulants et humains. Qu'à cela ne tienne, le PG a exhorté "les magistrats et greffiers à remplir leurs missions avec professionnalisme, en usant du peu de moyens mis à leur disposition".

Port-Gentil/Lutte contre les inondations : le bon travail de l'Hôtel de Ville

René AKONE DZOPE
Port-Gentil/Gabon

Il pleut à Port-Gentil depuis quelques semaines. Nombreux sont ceux qui notent, non sans satisfaction, que des eaux pluviales stagnent de moins en moins. Tandis que celles des canalisations sortent peu ou pas de leurs lits. Fruit des efforts soutenus du maire Gabriel Tchango et son équipe qui s'investissent chaque jour, dans l'assainissement de la ville, maillon important dans leur quête du bien-être des populations. "Il serait illusoire de parler de zéro inondation dans notre ville, en raison, entre autres, de la proximité de la nappe phréatique avec la surface, et le réchauffement climatique entraînant la montée des eaux", explique un élu local. À cela il faut ajouter l'incivisme des concitoyens qui s'entêtent dans des constructions anarchiques. En effet, relève-t-on,



La dure réalité des bas quartiers.

faute de terrains viabilisés, des riverains se plaisent à ériger leurs habitations n'importe où, y compris dans des zones marécageuses ou encore sur les voies de ruissellement des eaux, sans même laisser l'accès aux véhicules.

"En matière de construction, les populations, en raison des lourdeurs administratives, s'installent avant d'entamer la régularisation foncière. Or c'est l'inverse qui devrait se produire", ajoute notre interlocuteur. Le bureau du conseil municipal, souhaite-t-on, doit maintenir ses efforts dans l'assainissement de la ville qui a besoin de plus de canalisations qu'il en existe aujourd'hui.